

19



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



11 Numéro de publication: **0 453 475 B1**

12

FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

45 Date de publication de fascicule du brevet: **06.04.94** 51 Int. Cl.⁵: **A47G 19/28, A47G 19/24**

21 Numéro de dépôt: **90901839.2**

22 Date de dépôt: **12.01.90**

86 Numéro de dépôt internationale :
PCT/FR90/00024

87 Numéro de publication internationale :
WO 90/07896 (26.07.90 90/17)

54 **EMBALLAGE OVOÏDE POUR CONDIMENTS.**

30 Priorité: **13.01.89 FR 8900512**

43 Date de publication de la demande:
30.10.91 Bulletin 91/44

45 Mention de la délivrance du brevet:
06.04.94 Bulletin 94/14

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE DK ES GB IT LI LU NL SE

56 Documents cités:
DE-C- 425 448 DE-C- 470 330
DE-C- 852 894 FR-A- 362 723
FR-A- 1 114 650 FR-A- 2 125 815

73 Titulaire: **BOURGEOIS, Alain**
Bt A, Le Petit-Bosquet
F-13012 Marseille(FR)

72 Inventeur: **BOURGEOIS, Alain**
Bt A, Le Petit-Bosquet
F-13012 Marseille(FR)

74 Mandataire: **Roman, Michel**
CABINET ROMAN
35 rue Paradis, BP 2224
F-13208 Marseille Cédex 1 (FR)

EP 0 453 475 B1

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

La présente invention a pour objet un emballage ovoïde pour condiments.

Il est destiné à contenir des condiments pour des plats à base d'oeufs ou de tout autres aliments et présente la particularité d'être transformable en coquetier. Ses formes et dimensions identiques à celles des oeufs de poule courants lui permettent éventuellement de prendre place dans un emballage prévu pour ces derniers.

Les dispositifs réalisés à ce jour sont des récipients en forme de godet fermés par opercule, le plus souvent intégrés à l'emballage pour oeufs et nécessitant par conséquent une fabrication spéciale de ce dernier. Lesdits godets ne peuvent contenir qu'un seul type de produit, ce qui limite les applications possibles.

Les récipients en forme d'oeuf sont connus. Par exemple le brevet N° DE-C-852-894 concerne un emballage selon le préambule de la revendication 1 et destiné à contenir et protéger un oeuf et transformable en coquetier, s'assemblant par un double jeu de pas de vis, et pourvu d'un réceptacle extérieur équipé d'un bouchon vissé et pouvant contenir un condiment; le brevet N° FR-A-2 125 815 est relatif à un système permettant d'assembler, à l'aide d'un troisième élément, deux éléments creux pouvant avoir des formes quelconques et, entre autres une forme ovoïde. Ces dispositifs comportent des moyens d'assemblage complexes entraînant une fabrication onéreuse.

Le dispositif suivant la présente invention et tel que défini dans la revendication 1 supprime tous ces inconvénients. En effet, il peut comporter deux compartiments complètement séparés, fermés chacun par un opercule et contenant des produits différents. Sa forme lui permet d'être disposé dans n'importe quel type d'emballage pour oeufs, sans que celui-ci n'ait à subir de modifications, et facilite la mécanisation du conditionnement sur les chaînes de production. La possibilité de le transformer en coquetier constitue commercialement un attrait non négligeable.

Il est constitué par la combinaison de deux éléments concaves pouvant s'assembler de manière à former un récipient en forme d'oeuf, réalisés préférentiellement en matière plastique mince éventuellement transparente, ou en matériau comestible. L'un de ces éléments, formant couvercle, comporte une rainure annulaire s'emboîtant à force sur un renflement également annulaire de l'autre élément, de façon à assurer au récipient ainsi obtenu l'étanchéité nécessaire à la conservation de condiments, ces derniers pouvant être contenus dans des sachets empêchant l'évaporation de l'arôme et la pénétration d'humidité. Chacun des deux éléments concaves peut comporter un oper-

cule étanche et contenir un condiment différent, l'opercule de l'élément formant couvercle étant disposé en retrait pour permettre l'assemblage des deux éléments. Un moyen permet de solidariser les fonds des deux susdits éléments pour former un coquetier, le couvercle jouant le rôle de socle, ledit moyen d'assemblage pouvant être constitué par au moins un téton s'emboîtant à force dans au moins une dépression, ou encore par l'association d'une gorge circulaire se clipsant sur un renflement prévu sur le fond de l'autre élément.

Sur les dessins annexés, donnés à titre d'exemple non limitatif, d'une des formes de réalisation de l'objet de l'invention :

La figure 1 représente le dispositif dans son ensemble fermé.

La figure 2 est une vue en plan du dispositif.

La figure 3 est une coupe transversale montrant le dispositif transformé en coquetier.

La figure 4 montre les deux parties séparées d'une variante du dispositif à deux compartiments.

Le dispositif, figure 1 à 3, est constitué de deux éléments concaves 1, 2, en matière plastique semi-rigide mince éventuellement transparente ou en matériau comestible, ayant chacun, la forme d'une partie de coquille d'oeuf, et pouvant s'assembler de manière à former un récipient destiné à contenir un ou deux condiments contenus éventuellement dans des sachets. L'élément 1 formant couvercle comporte une rainure annulaire intérieure 3 s'emboîtant à force sur un renflement également annulaire 4 de l'autre élément, de façon à assurer au récipient ainsi obtenu l'étanchéité nécessaire à la conservation des condiments.

Chacun des deux éléments concaves peut comporter un opercule étanche 5, 6 et contenir un condiment différent, l'opercule 5 du couvercle 1 étant disposé en retrait du plan d'ouverture de ce dernier pour permettre l'assemblage des deux éléments.

Le fond de l'élément 2 comporte 4 tétons 7 en saillie susceptibles de s'emboîter à force dans trois dépressions 8 correspondantes prévues sur le sommet de l'élément 1 permettant, après utilisation des condiments, de former un coquetier, le couvercle 1 jouant le rôle d'un socle (figure 4).

Les surfaces extérieures 9, 10 du récipient 1, 2 peuvent recevoir des logos, images ou messages publicitaires.

Grâce à l'attrait qu'il ne peut manquer d'exercer sur les clients, le dispositif qui vient d'être décrit se prête particulièrement bien à la réalisation d'emballages pour oeufs intégrant des condiments permettant de préparer divers plats tels qu'omelettes ou flans, et destinés en particulier aux surfaces de vente d'une certaine importance.

Le positionnement des divers éléments constitutifs donnent à ce dispositif un maximum d'effets utiles qui n'avaient pas été obtenus à ce jour par des dispositifs similaires.

Revendications

1. Emballage ovoïde pour condiments, constitué de deux éléments concaves (1, 2) pouvant s'assembler de manière à former un récipient fermé en forme d'oeuf, et pourvu d'un moyen permettant de solidariser les fonds desdits éléments pour former un coquetier, le couvercle (1) jouant le rôle de socle,

caractérisé en ce que que les deux éléments concaves (1, 2) sont réalisés préférentiellement en matière plastique mince, l'élément formant couvercle (1) comportant une rainure annulaire (3) s'emboîtant à force sur un renflement également annulaire de l'autre élément (2), lesdits éléments concaves étant pourvus d'un opercule étanche (5, 6) leur permettant de contenir chacun un condiment différent, et pouvant s'assembler de manière à former un récipient en forme d'oeuf ayant des formes et dimensions identiques à celles des oeufs de poule courants de manière à ce qu'il puisse prendre place dans n'importe quel type d'emballage pour oeufs sans que celui-ci n'ait à subir de modifications, afin de rendre possible la mécanisation du conditionnement sur les chaînes de production, le récipient ainsi obtenu présentant une étanchéité suffisante pour la conservation de condiments, un moyen constitué d'au moins un téton (7) ou renflement solidaire de l'un des éléments concaves (1), s'encastrant à force dans au moins une dépression correspondante prévue dans l'autre élément (2), permettant de solidariser ces deux éléments pour former un coquetier.
2. Dispositif suivant la revendication 1, se caractérisant par le fait que la matière utilisée pour fabriquer les éléments (1, 2) du récipient est transparente.
3. Dispositif suivant l'une quelconque des revendications précédentes, se caractérisant par le fait que les condiments contenus dans l'emballage ovoïde sont enfermés dans des sachets empêchant l'évaporation de l'arôme.

Claims

1. Ovoidal packaging for condiments comprising two concave parts (1, 2) capable of being assembled to form an egg-shaped closed recipient and provided with means for separating

the bottoms of the said parts to form an egg cup, the cover (1) forming the base,

characterized in that the two concave parts (1, 2) are preferably manufactured from thin plastic material, the upper element forming the cover (1) having an annular groove (3) which can be forceably inserted in a swelling which is similarly annular in the other part (2), the said concave parts being provided with a sealed capsule (5, 6) so that each one can hold a different condiment, and able to be assembled so as to form an egg-shaped recipient with shapes and dimensions identical to those of standard chicken eggs so that they can be placed on any type of egg packaging without the latter undergoing any alteration, so as to make possible mechanisation of packaging on production lines, the recipient thus obtained being sufficiently sealed to preserve the condiments, a means comprising at least one nipple (7) or bulge forming part of the concave parts (1) being forceably inserted in at least one corresponding depression provided in the other element (2), allowing these two elements to be joined to form an egg cup.

2. Device as per claim 1 characterized by the material used to manufacture the parts (1, 2) of the recipient being transparent.
3. Device as per any one of the aforesaid claims, characterized by the condiments contained in the ovoidal packaging being enclosed in bags to prevent dissipation of the aroma.

Patentansprüche

1. Eiförmige Verpackung für Würzmittel, bestehend aus zwei konkaven Elementen (1, 2), die sich so zusammenfügen lassen, daß sie ein Behältnis in der Form eines Eis bilden, und mit einem Mittel versehen sind, welches ermöglicht, die Böden der besagten Elemente miteinander zu solidarisieren, um einen Eierbecher zu bilden wobei der Deckel (1) als Sockel benutzt wird, dadurch gekennzeichnet, daß die beiden konkaven Elemente (1, 2) vorzugsweise aus dünnem Kunststoffmaterial hergestellt werden, das den Deckel (1) bildende Element eine ringförmige Nute (3) aufweist, die mit Druck über einen ebenfalls ringförmigen Wulst am anderen Element (2) einrastet, die besagten konkaven Element mit einem Innendeckel (5, 6) ausgestattet sind, welcher ermöglicht, daß jedes Element ein verschiedenes Würzmittel enthalten kann, und sich so zusammenfügen lassen, daß sie ein eiförmiges Behältnis mit der Form

und Größe eines normalen Hühnereis bilden, damit es in einer beliebigen Art von Verpackung für Eier Platz findet, ohne daß diese Verpackung Änderungen unterzogen werden muß und die mechanische Konditionierung auf den Fertigungsbändern gewährleistet ist, das somit erhaltene Behältnis über eine für die Konservierung der Würzmittel genügende Dichtheit verfügt, ein aus mindestens einem Nippel (7) oder einer Verdickung bestehendes Mittel fest mit einem der konkaven Elemente (1) verbunden ist, das sich mit Druck in mindestens eine in dem anderen Element (2) vorgesehene entsprechende Vertiefung einrasten läßt und somit ermöglicht, die beiden Elemente fest miteinander zu verbinden, um einen Eierbecher zu bilden.

5

10

15

2. Vorrichtung nach Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, daß der für die Herstellung der Elemente (1, 2) des Behältnisses verwendete Werkstoff transparent ist.

20

3. Vorrichtung nach irgendeinem der vorstehenden Ansprüche, dadurch gekennzeichnet, daß die in der eiförmigen Verpackung enthaltenen Würzmittel in Beutel eingeschlossen sind, die eine Verflüchtung des Aromas verhindern.

25

30

35

40

45

50

55

